

A l'étroit, les hommes du feu lorgnent La Longeraie

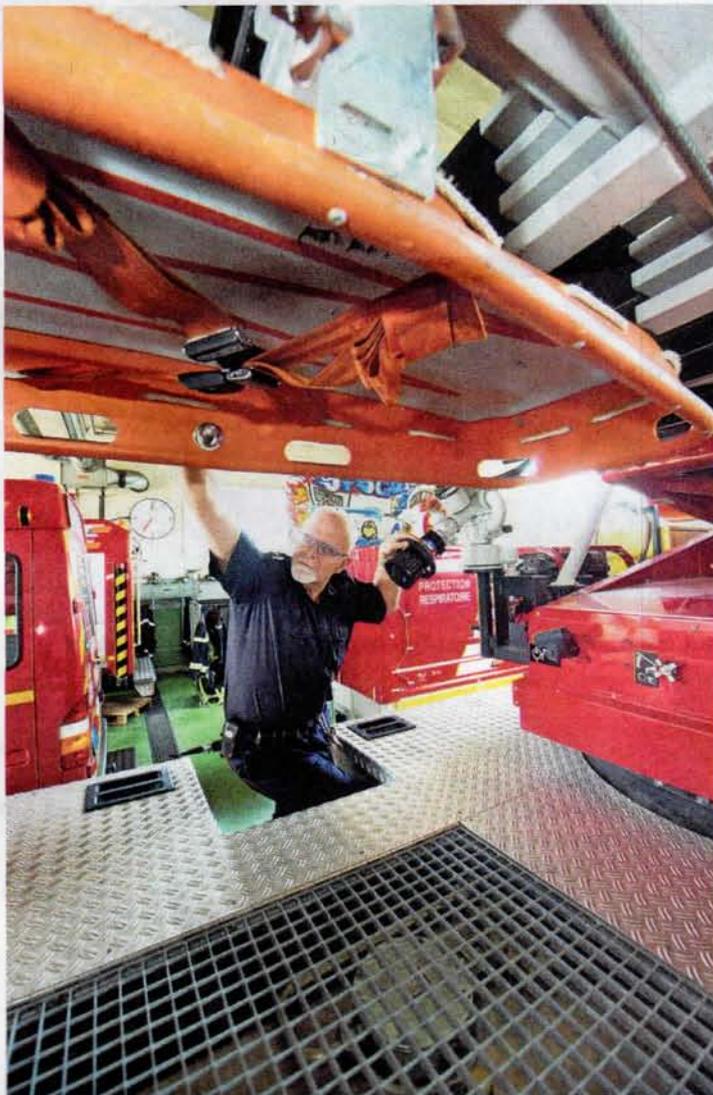
Les pompiers doivent quitter leur caserne actuelle, condamnée. Un terrain au nord de la ville a les faveurs du commandant

Lauriane Barraud

Obligés de partir de leur caserne actuelle, les soldats du feu de Morges verraient bien leur avenir du côté de La Longeraie. Ce lieu, situé au nord-ouest de la ville et amené à se développer dans les prochaines années, a en effet les faveurs de plusieurs acteurs qui implanteraient bien la nouvelle caserne à cet endroit. A commencer par Eric Henry, commandant du Service incendie et secours du Morget (SIS Morget), qui voit cette implantation d'un très bon œil. «C'est une parcelle qui nous intéresse énormément car elle est facile d'accès. De plus, elle est assez centrale comme celle que nous occupons actuellement», souligne-t-il, tout en précisant que ce projet n'en est qu'à ses balbutiements.

Projet de gare routière

Même si rien n'est encore définitif, un point est indéniable: depuis des années, les sapeurs-pompiers - ils sont une cinquantaine sur le site morgien - sont à l'étroit dans leurs locaux actuels, situés derrière la gare. Et ce problème ne s'est pas amélioré avec le nouveau regroupement des huit corps de pompiers de la région, intervenu en janvier 2012. Dès lors, le SIS Morget compte 29 communes du district. «Au niveau surface, nous sommes trop serrés, ajoute le commandant en précisant que cela ne nuit pas aux interventions. Nous n'avons plus assez de place dans le garage et nous devons laisser des véhicules à l'extérieur. Mais le plus pénible concerne la partie administrative. Nos bureaux sont trop petits et certains cadres volontaires doivent travailler à domicile.»



Eric Henry, commandant, et ses hommes manquent de place dans l'actuelle caserne. VANESSA CARDOSO

Ça bouge à Préverenges

● A Préverenges, les hommes du feu sont aussi amenés à déménager dans de nouveaux locaux. Ils devraient s'installer dans la zone industrielle du Trési dans un nouveau bâtiment qu'il reste encore à construire. Ce déménagement est motivé par le fait que la Commune souhaite récupérer les locaux actuels situés à proximité du Collège des Voiles du Léman pour un usage scolaire. Les

soldats du feu seront voisins du Service de la voirie qui, lui aussi, sera déplacé dans un bâtiment flambant neuf. «Nous espérons pouvoir accueillir les pompiers dans ce nouveau bâtiment en 2015», note Pierre-Georges Gay, municipal en charge du dossier. Nous sommes actuellement en train de préparer le dossier avec les appels d'offres. Puis, le projet devra encore passer la rampe du Conseil communal.»

Autre certitude: la caserne, construite il y a cinquante ans, devra coûte que coûte être déplacée. La Commune souhaite en effet construire la nouvelle gare routière à cet endroit dans le cadre de la grande mue prévue dans ce quartier de la ville. «Le plus simple aurait été d'ajouter une annexe sur le terrain adjacent au bâtiment actuel», précise encore Eric Henry. Mais cette option n'est pas envisagée par la Commune qui souhaite redynamiser son centre-ville.»

Pour le commandant, le déplacement d'une caserne ne se fait pas d'un revers de main. Plusieurs points essentiels entrent en ligne de compte. Outre les accès, la proximité avec l'autoroute et la garantie d'un départ rapide des pompiers pèsent dans la balance. «Nous travaillons avec des volontaires qui vivent pour la plupart autour de l'actuelle caserne. C'est un facteur qui est déterminant dans la recherche d'un nouveau terrain. Dans ce cadre, le site de La Longeraie pourrait parfaitement faire l'affaire. J'ai par contre été amené à refuser des terrains, voire des locaux que la Commune nous proposait, notamment dans le secteur de Riond-Bosson. Lors des heures de pointe, mes hommes ne peuvent pas accéder facilement à ce site. Ce qui est problématique pour garantir un départ rapide», note-t-il encore.

Morges à tout prix

A ce titre, il serait selon lui utopique de rechercher un terrain dans une autre commune. Morges reste quand même la ville où le service du feu est amené à intervenir le plus souvent. «Sept interventions sur dix se font sur le territoire morgien», rappelle encore le responsable alors que le SIS Morget a effectué 420 interventions, l'an passé.

Du côté de la Municipalité enfin, on se veut plus réservé sur la question d'un déménagement de la caserne à La Longeraie. «Ce site fait clairement partie de nos réflexions», note Vincent Jaques, syndic. Mais nous n'avons entrepris aucune démarche de légalisation et d'implantation. Toutefois, le déplacement de la caserne fait partie de notre programme de législature.»